

Acteur Prévention Secours | secteur Aide et soin à domicile : maintien et actualisation des compétences

7 heures

APS002



Objectifs pédagogiques

Formation certifiante (validité 24 mois)
CPS - PRAP - SST

- Permettre à tout salarié de maintenir et actualiser les compétences acquises lors de l'obtention du certificat acteur prévention secours afin de continuer à exercer son métier en toute sécurité.
- Actualiser ses connaissances en terme de prévention des risques liés à l'activité physique (aspects règlementaires et techniques)
- Actualiser ses compétences secours pour l'intervention à domicile
- S'adapter à l'évolution des situations de travail



Public(s)

Toute personne intervenant au domicile auprès de personnes dépendantes formée APS ASD



Pré-requis

Etre certifié APS ASD depuis 24 mois maximum



Modalités pédagogiques

en intra uniquement

FORMATEUR

David H, aide soignant, formateur en prévention depuis 2007 (certifié SST, PRAP, IBC, PRAP 2S, APS ADS, AP ASD),
Formateurs GPS habilités par l'INRS et le réseau prévention, labellisés IPERIA



Moyens et supports pédagogiques

Support(s) de formation par apprenant



Modalités d'évaluation et de suivi

Évaluation en cours et fin de formation

Cette formation ne fait pas l'objet d'un contrôle des acquis via une certification



Formateur



Programme

Echanges sur les actions mises en place depuis 2 ans, les difficultés rencontrées, les interventions en secours

Actualisation des compétences

Mises en situation pour les principes d'économie d'efforts et de sécurité physique avec et sans aides techniques

Mise en situation de cas concret de secourisme

Evaluation des compétences

Bilan de la formation

